

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09/06/2023 à 19h30

PROCES-VERBAL 2023-03

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, Cécile HANNEMANN, Christian KLEIN, Jutta SCHEIDLER, Chris STAB, Anita ZIEHL.

Conseillers absents excusés : KIFFER-BADEN Céline ; JUNG Pascal (pouvoir à STAB Chris) ; Herbert KREUTZMANN (pouvoir à Xavier DEMERLE) ; SPECHT Christiane (pouvoir à KLEIN Christian).

Secrétaire de séance : Cécile HANNEMANN.

.....

Le PV du conseil municipal du 13 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

DCM 2023-06-01 Désignation du délégué titulaire pour les élections sénatoriales

Suite aux explications fournies concernant le mode de scrutin et le nombre de délégués à désigner, le Maire se présente pour le poste de délégué titulaire.

Il est élu à la majorité absolue, tous les conseillers ayant voté pour lui soit 8 voix en tout (6 personnes présentes physiquement et 2 pouvoirs).

Précision : les conseillers de nationalité allemande ne prennent pas part à ce vote.

DCM 2023-06-02 Désignation des délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Suite aux explications fournies concernant le mode de scrutin et le nombre de délégués à désigner, le Maire indique que Monsieur Christian KLEIN, Madame Christiane SPECHT et Monsieur Pascal JUNG sont candidats pour les trois postes de délégué suppléants.

Ils sont élus à la majorité absolue, tous les conseillers ayant voté pour eux soit 8 voix en tout chacun (6 personnes présentes physiquement et 2 pouvoirs).

Précision : les conseillers de nationalité allemande ne prennent pas part à ce vote.

DCM 2023-06-03 Acquisition de l'immeuble du Crédit Mutuel

Suite au courrier du Crédit Mutuel daté du 9 mai 2023 relatif à la cession des locaux et notifiant à la commune l'acceptation du prix de vente à 150 000 euros net vendeur selon les modalités suivantes :

- Fiscalité, frais et accessoires restant à la charge de l'acquéreur ;
- Vente en l'état sans garantie particulière concernant notamment les diagnostics techniques ou encore le bon fonctionnement des installations (de climatisation, chaudière, assainissement,...) ;
- L'acquéreur fera son affaire personnelle de tout débarras : notamment sera laissé en place le mobilier suivant listing détaillé qui sera annexé à l'acte de vente (un bureau complet, le mobilier de l'accueil, deux coffres..)
- Réalisation sans intermédiaire immobilier
- Absence de condition suspensive d'obtention d'autorisation d'urbanisme
- Régularisation d'un compromis de vente notarié avant le 13 juillet 2023

Les conseillers ne souhaitant pas voter à bulletin secret mais au vote à main levée, l'acquisition du bâtiment est approuvée à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION.

La conseillère Madame Anita ZIEHL, étant membre du conseil de surveillance du Crédit Mutuel du Pays de Bitche, souhaite s'abstenir et ne pas prendre part au vote de cette délibération.

Le Conseil municipal autorise le Maire (9 voix pour et 1 abstention) à régler les formalités liées à cette acquisition avec le notaire et la banque du Crédit Mutuel du Pays de Bitche et donne son accord pour que le Maire sollicite des offres de prêt bancaire pour acquérir le bâtiment.

DCM 2023-06-04 Renouvellement des baux de chasse : choix du mode de consultation des propriétaires

M. le Maire expose au conseil qu'en application de l'article L.429-13 du Code de l'environnement, la décision relative à la destination du produit de la chasse peut être prise soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers.

Le conseil municipal après avoir écouté l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse,
- ✓ charge Monsieur le Maire de procéder à cette consultation,

La consultation des propriétaires doit être terminée pour le 1er octobre 2023.

DCM 2023-06-05 Acceptation de dons et délégation au Maire

Madame Marie Madeleine JUNG décédée le 12 mars 2023 a choisi la commune de Walschbronn comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie émanant du Crédit Mutuel (ACM-Prestel).

Le montant de la quote-part du capital décès du contrat PLAN ASSUR HORIZONS de Madame Marie Madeleine JUNG au profit de la commune s'élève à 19 579,68 euros.

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce don et donne l'autorisation au Maire de procéder à toute opération pour le compte et au nom de la commune de Walschbronn dans le cadre de ces legs.

DCM 2023-06-06 Acceptation de dons et délégation au Maire

Madame Marie Madeleine JUNG décédée le 12 mars 2023 a choisi la commune de Walschbronn comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie émanant de CNP assurances.

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce don et donne l'autorisation au Maire de procéder à toute opération pour le compte et au nom de la commune de Walschbronn dans le cadre de ces legs.

DCM 2023-06-07 Modification de concession d'urne

Monsieur Fabien BLEICHER-GAERTNER est titulaire d'une concession d'urne (case C1) depuis le 25 octobre 2021. Il avait payé en 2021, 500 euros pour cette concession. Il souhaiterait changer de concession d'urne pour obtenir la concession E3.

Le Maire propose de lui rembourser une partie du coût de la concession au prorata du temps restant depuis le 25 octobre 2021 soit 447,58 euros.

Un nouveau titre de concession sera établi pour la concession E3 d'un montant de 800 euros.

Points divers

- Organisation du Jeu de l'été

Fin de la réunion à 20h30.

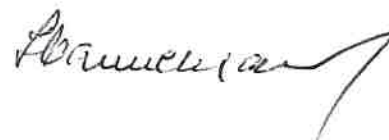
Christian SCHWALBACH

Maire



Cécile HANNEMANN

Secrétaire de séance



Signatures des membres ayant assisté à la séance du conseil municipal du 9 juin 2023 :



The block contains four handwritten signatures in blue ink. The first signature is 'g.l. Demurle' with a flourish. The second is 'Hannemann' with a flourish. The third is 'Lith' with a flourish. The fourth is a signature that is partially obscured and difficult to read.